

Article 21 du Règlement

Nous devons reconnaître que nous vivons dans un monde de plus en plus petit. Nous ne pouvons pas stocker du poison à un endroit sans que cela ait des conséquences néfastes sur toute la terre. Nous devons arrêter de produire des déchets toxiques au lieu d'essayer de les enfouir.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES RELIGIEUSESCINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE VIE SACERDOTALE DU
CARDINAL VACHON

M. Gilles Bernier (Beauce): Monsieur le Président, je veux, au nom de toute la population de la Beauce et du Québec, offrir mes hommages respectueux à un Beauceron d'origine qui célèbre son 50^e anniversaire de vie sacerdotale. Il s'agit de l'illustre prélat, Son Eminence le cardinal Louis-Albert Vachon, Archevêque de Québec.

Cet homme d'une grande simplicité a fait sa marque au sein de l'Église catholique romaine. Je souligne son dévouement inlassable pour ses frères et sœurs de la chrétienté. Le cardinal Vachon a toujours cru que chaque être humain a une vie et une dignité qui méritent d'être respectées.

Ce qui l'a surtout caractérisé, monsieur le Président, c'est son sens de la justice et de l'équité. Et, comme le disait le très honorable premier ministre (M. Mulroney): «Dans notre société moderne, le rôle de tous ceux qui exercent le sacerdoce a pris une importance beaucoup plus complexe, à la mesure de l'évolution rapide qu'a connue notre société.»

Partout où le cours des événements mystifie et déroutent, ils sont là pour apporter consolation et redonner espoir. Monsieur le cardinal Louis-Albert Vachon du diocèse de Québec, heureux 50^e anniversaire sacerdotal, longue vie et bonne santé!

* * *

[Traduction]

LE PREMIER MINISTRE

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, la population de Central Nova devra affronter de nombreuses questions importantes lors des prochaines élections fédérales, mais aucune ne sera fondamentalement aussi importante que celles de la probité et de la crédibilité. Quand le premier ministre (M. Mulroney) s'était présenté dans Central Nova il y a cinq ans, il avait promis des emplois et encore des emplois. Il se vantait de faire profiter Central Nova des largesses du gouvernement au point où Allan J. aurait l'air d'un écolier. Ma foi, nous savons maintenant qui est le véritable écolier. C'est le premier ministre.

En août 1983, quand le premier ministre s'était présenté dans Central Nova, 4 200 personnes touchaient des prestations d'assurance-chômage. Aujourd'hui, quatre ans et dix mois plus tard, plus de 6 600 personnes dans cette région doivent compter sur des prestations de ce genre. En avril, le taux de chômage dans le comté de Pictou était de 31 p. 100. Où sont les emplois?

Le premier ministre s'est révélé un écolier qui ne fait pas ses devoirs. Il mérite une retenue. Il devrait rester après la classe pour écrire: «Je dirai la vérité» 6 000 fois. Mieux encore, il échoue si misérablement qu'il devrait peut-être décrocher.

* * *

L'ÉCONOMIELA SÉCHERESSE DANS L'OUEST—LA HAUSSE DES TAUX
D'INTÉRÊT

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, l'économie de l'Ouest fait actuellement face aux sévices d'une sécheresse. Les gouvernements fédéral et provinciaux sont disposés à fournir toute l'aide voulue pour surmonter ce désastre naturel, mais un problème attribuable à l'intervention humaine, celui des taux d'intérêt élevés, continue de faire du tort à l'économie des Prairies.

Les taux d'intérêt constituent à l'heure actuelle la plus forte dépense extra-agricole des agriculteurs. La hausse des taux d'intérêt a fortement contribué à réduire la valeur de l'actif des exploitations agricoles et lorsque l'agriculteur est atteint, c'est toute la population des Prairies qui est touchée.

● (1415)

La politique de la Banque du Canada en matière de taux d'intérêt a des répercussions néfastes sur les nouvelles mises en chantier de logements, les ventes au détail, et la fabrication et elle freine le dynamisme de la petite entreprise. Cette situation se produit à un moment où l'économie de l'Ouest est déjà mal en point.

Je comprends l'importance de lutter contre l'inflation, mais une politique qui ne met l'accent que sur l'inflation ne tient pas compte des répercussions néfastes des taux d'intérêt élevés sur des secteurs importants dans d'autres régions du pays.

Je prie donc instamment la Banque du Canada de réévaluer sa position.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICELE HARCÈLEMENT DES VICTIMES QUI TÉMOIGNENT DEVANT
LES TRIBUNAUX

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, l'appareil judiciaire canadien a beaucoup de progrès à faire avant qu'il puisse y avoir un procès où l'accusé, et lui seul, passe en jugement. Les procès récents n'ont que trop souvent démontré la possibilité qu'ont des avocats de la défense peu scrupuleux de faire passer en jugement la ou les victimes, presque toujours des femmes ou des enfants, à la place de l'accusé.

Il faut faire cesser le harcèlement et les pratiques d'intimidation que subissent les victimes qui viennent témoigner devant les tribunaux canadiens. Cela compromet la qualité de la justice rendue au Canada, avilit les victimes, enfreint leurs droits en tant que personnes et déshonore les juristes en transférant les tribunaux dans un champ de bataille pour les médias et les avocats de la défense, en mercenaires.